



VILLE  
de  
**MONTBONNOT  
SAINT-MARTIN**  
(38330)

N° 01\_01\_2024\_043

Nombre de conseillers en exercice :	29
présents :	28
votants :	28
nombre de voix pour :	28
nombre de voix contre :	0
abstention :	0
NPPV :	0

**OBJET :**

**Subvention exceptionnelle de 5 000 € au CCAS de la commune, pour les sinistrés de l'incendie de la place Robert Schuman**

Certifié exécutoire

Publié sur le site Internet [www.montbonnot.fr](http://www.montbonnot.fr) et inséré au registre des délibérations de la commune de Montbonnot-Saint-Martin le :

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt quatre

le 18 juin

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 11 juin 2024

Présents : M. BONNET, Maire - Mmes Caroline HALLE, Laurence LE BARRILLEC, Marie-Béatrice MATHIEU, Virginie SONJON - MM. Roger BOIS, Jean-François CLAPPAZ, Gilles FARRUGIA, adjoint(e)s - Mmes Christine CARBONE, Marie-France CARRE, Catherine FAVAND, Nadine HEILLIETTE, Flavie PARENDEL, Anne-Marie SPALANZANI - MM. Claude BAUSSAND, Jean-Franck BARONI, Laurent COQUET, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Stéphane MOUNIER, Jean-Baptiste PERIN, Michel PINERI, Jérôme VINTI.

Pouvoirs : Madame Véronique BRULEBOIS-VIOTTO (pouvoir à Catherine FAVAND), MM. Patrick DESCHARRIERES (pouvoir à Jean-François CLAPPAZ), Alexis ISAAC (pouvoir à Anne-Marie SPALANZANI), Xavier VIGNON (pouvoir à Roger BOIS).

Absente excusée : Madame Nathalie THIBAUT.

*Mme Marie-Béatrice MATHIEU est nommée secrétaire.*

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal exprime sa solidarité à travers une subvention de 5 000 euros qu'il décide d'accorder au CCAS de la commune, afin de participer à l'aide qu'il est nécessaire d'apporter aux sinistrés de l'incendie survenu dans la nuit du 15 au 16 avril 2024.

Il appartient au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à verser cette subvention dont le crédit a été inscrit au Budget de la commune.

**Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.**

La secrétaire de séance,  
Marie-Béatrice MATHIEU



Fait à Montbonnot Saint-Martin,  
les jour, mois et an susdits  
Le Maire,  
Dominique BONNET